SACERF La Croche
Assemblée générale annuelle – 13 avril 2024

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de SACERF La Croche tenue le 13 avril 2024 à 10h15 à la salle Sérénité située au 1301 5e Avenue de Grand-Mère à Shawinigan.

CONSEIL D'ADMINISTRATION	INVITÉS
Charles Gilbert, président	Anne-Marie Pratte, directrice générale ZECS Mauricie
Alain Daoust, vice-président	Isabelle Gervais, comptabilité ZECS Mauricie
Paul Asselin, secrétaire	
Martin Lambert, trésorier (ABSENT)	
Liria Serrano, administratrice	
Julie St-Onge, directrice générale	

Il est 9h24, 51 membres sont déjà présents comptes tenus de l'assemblée générale spéciale qui vient de se terminer. En attendant l'heure officiel de la réunion, seul certains sujets du varia seront abordés.

Chasse au gros gibier :

- Mme Anne-Marie Pratte présente les nouveaux règlements projetés par le Ministère et dont la mise en application est prévue pour 2026. Ceci est pour donner suite à la baisse des statistiques sur la présence de l'orignal dans nos régions et principalement pour la femelle.
- Un sondage visant la gestion de l'orignal a été réalisé auquel 1180 personnes ont répondu dont 91 répondants chassent sur le territoire de la ZEC La Croche.
- 72% des répondants sont en faveur d'un permis spécial orignal sans bois mais la situation est mitigée concernant le passage de 2 à 3 coupons par bête.
- Plusieurs facteurs peuvent influencer à la baisse ou à la hausse le nombre d'orignaux sur territoire : essoufflement du Buck, plus grande accessibilité des gens à la forêt, hausse des prédateurs, présence et mesures préventives concernant les tics, reboisement après les chantiers forestiers, contrôle des limites de la ZEC, restrictions visant les droits de chasse, etc…

Arrêt d'harmonisation :

- Mme Anne-Marie Pratte présente également les grandes revendications en lien avec l'arrêt d'harmonisation en cours : un plan de plus de 5 ans et annuel pour les coupes forestières, avoir son mot à dire sur les chantiers forestiers à venir, favoriser une meilleure collaboration des différentes instances, demande d'arrêt des opérations forestières durant la 1e semaine de chasse à l'orignal.

Fin des discussions et une pause est demandée avant l'ouverture officielle de l'AGA. Il est 10h10.

1. **Ouverture de la réunion et validation du quorum.**

   Le président de la corporation, M. Charles Gilbert ouvre l'assemblée générale annuelle. Il est 10h30. Le quorum est constaté : 57 membres sont présents.

SACERF La Croche, 1060 Rang Saint-Pierre Sud. Hérouxville, G0X 1J0, (819) 523-2902

2. **Choix d'un président d'assemblée et du secrétaire de séance.**

Il est préposé par M. Mathieu Gilbert et secondé par M. Jean-Francois Landry de nommer Mme Anne-Marie Pratte à titre de présidente d'assemblée et Mme Isabelle Gervais à titre de secrétaire d'assemblée. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution : AGA-2024-03-12-01

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Charles Gilbert fait la lecture de l'ordre du jour suivant tout en soulignant le décalage des points à l'ordre du jour :

1. Ouverture de la réunion et validation du quorum
2. Choix d'un président d'assemblée et du secrétaire de séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 avril 2023
5. Rapports financiers :
   - États des revenus et dépenses et bilan au 30 novembre 2023
   - Nomination de la firme comptable pour 2024
6. Rapport des activités
7. Ratification des actes posés et dépenses encourues par les administrateurs
8. Élection des administrateurs à l'Association SACERF La Croche
   - 8.1 Nomination d'un président et secrétaire d'élection
   - 8.2 Présentation des candidats
   - 8.3 Élection (Bulletin de participation)
9. Budget et projets 2024
10. Tarification 2024
11. Varia ouvert :
    - Chasse au gros gibier
    - Date d'ouverture de la pêche 2024
    - Arrêt d'Harmonisation
12. Levée de l'assemblée

M. Pierre Hugues Lussier demande l'ajout du point « Présentation projet commun » au varia.

Il est proposé par M. Jean Laflamme et secondé par M. Michel Geoffroy d'adopter l'ordre du jour telle que modifiée. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution : AGA-2024-04-13-02

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 avril 2023**

Il est proposé par M. Jacques Dey et secondé par M. François Rousseau de dispenser l'assemblée de la lecture du procès-verbal. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution : AGA-2024-04-13-03

SACERF La Croche, 1060 Rang Saint-Pierre Sud. Hérouxville, G0X 1J0, (819) 523-2902

M. René Mercure demande qu'une correction soit faite au point sur l'adoption du PV AGA 2022. Le proposeur étant M. Claude Nadeau et le secondeur étant Patrick Deschamps.

Il est proposé par M. Jean Laflamme et secondé par M. Michel Geoffroy d'adopter le procès-verbal avec la modification proposée. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution : AGA-2024-04-13-04

5. Rapports financiers :

États des revenus et dépenses et bilan au 30 novembre 2023

Mme Isabelle Gervais présente les états financiers réalisés par la firme comptable incluant les modifications demandées par le conseil d'administration.

À la suite d'une période de questions de la part des membres, il est proposé par M. Patrice Arseneault et secondé par Mme Luce Allard d'adopter les états financiers incluant les modifications proposées par le conseil d'administration. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution : AGA-2024-04-13-05

Nomination de la firme comptable pour 2024

M. Charles Gilbert souligne que le conseil d'administration aimerait changer de firme comptable pour une située dans notre région.

Il est proposé par M. Michel Desjardins et secondé par M. Dennick Arsenault de mandater le conseil d'administration pour le choix d'une firme comptable située en Mauricie. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution : AGA-2024-04-13-06

6. Rapport des activités

M. Charles Gilbert présente les différentes réalisations de l'année :

- Hausse des communications aux membres
- Hausse de la représentativité auprès des instances et changement dans les règlements généraux.
- Rappel de l'importance de s'enregistrer lors du passage sur la ZEC.
- Transfert du siège social à Hérouxville qui est aussi le siège social de ZECS Mauricie.
- Prise en charge de la tenue de livre par ZECS Mauricie afin d'assurer une continuité sur le plan comptable et contrer la rotation des personnes au poste de trésoriers.
- Nomination d'une directrice générale
- Abolition du contrat de location d'un entrepôt et achat d'un conteneur pour le rangement du matériel de la ZEC.

SACERF La Croche, 1060 Rang Saint-Pierre Sud. Hérouxville, G0X 1J0, (819) 523-2902

- Don d'un côte-à-côte d'une valeur de 4000$ mais plusieurs réparations étaient nécessaires.
- Vente d'une débroussailleuse et d'une génératrice.
- Récupération d'une remorque.
- Entente liée à un territoire de trappe au montant de 250$ pour la déprédation.
- Achat d'une camionnette au montant de 8500$
- Installation d'une ligne internet « Starlink »
- Obtention d'environ 75 250$ en subvention dont 3300 reportée en 2024.
- Récupérer un ordinateur et revente pour obtention des fonds.
- Éliminer la ligne fixe de téléphone pour le choix d'une ligne cellulaire plus accessible à la direction de la ZEC.
- Achat d'un portable pour utilisation par la direction générale.
- Beaucoup de réparations et travaux sur la ZEC.
- Installation de pancartes pour les fermetures de chemin le temps du dégel
- Plusieurs soumissions en cours pour les projets futurs.
- Changement de date pour l'ouverture de certains lacs.
- Entente résiduelle de 4500$ avec le Club des policiers pour les transferts monétaires.
- Et plusieurs autres projets….

M. Pierre Hugues Lussier propose une motion de félicitations pour les activités réalisées au cours de la dernière année. Mme Anne-Marie Rouette seconde la proposition qui est adoptée l'unanimité.

Résolution : AGA-2024-04-13-07

7. Ratification des actes posés et dépenses encourues par les administrateurs

Il est proposé par M. Wayne Young et M. Ghislain St-Denis de ratifier les actes posés et les dépenses encourues au cours de l'année par les administrateurs. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution : AGA-2024-04-13-08

8. Élection des administrateurs à l'Association SACERF La Croche

8.1 Nomination d'un président et secrétaire d'élection

Il est préposé par M. Mathieu Gilbert et secondé par M. Jean Laflamme de nommer Mme Anne-Marie Pratte à titre de présidente d'assemblée et Mme Isabelle Gervais à titre de secrétaire d'assemblée. Mme Julie St-Onge aidera au dépouillement des votes. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution : AGA-2024-03-12-09

8.2 Présentation des candidats

M. Charles Gilbert présente les candidats aux quatre postes en élection.

SACERF La Croche, 1060 Rang Saint-Pierre Sud. Hérouxville, G0X 1J0, (819) 523-2902

- M. Alain Daoust est élu par acclamation à titre de Vice-Président.

- M. Steve Olsen est élu par acclamation à titre de Directeur des communications. M. Stéphane Simard ayant décliné ses intentions la semaine dernière.

- M. Martin Lambert qui est le trésorier actuel sollicite un autre mandat mais M. Daniel Bouchard sollicite ce poste au conseil d'administration. Des élections sont donc nécessaires pour ce poste.

- M. Yves Brassard est élu par acclamation à titre de Directeurs des projets.

8.3 Élection (Bulletin de participation)

L'assemblée procède à l'élection par bulletin de vote.

M. Daniel Bouchard est élu à la majorité au poste de trésorier et remercie l'assemblée pour le vote de confiance.

M. Charles Gilbert félicite tous les candidats et souligne la contribution de M. Martin Lambert comme trésorier depuis quelques années.

Il est proposé par M. Benoit Duchesneau et secondé par Mme Nicole Thibault que les bulletins de vote soient conservés 15 jours sous scellés par les responsables de ZECS Mauricie au cas ou un décompte soit redemandé. Ils pourront par la suite être détruits. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution : AGA-2024-03-12-10

9. Budget et projets 2024

M. Charles Gilbert présente les demandes de subventions et les divers projets que le conseil d'administration tentera de réaliser au cours de l'année 2024. Aucun budget n'est présenté en ce sens puisque la réalisation des projets dépendra des subventions qui seront acceptées. Le tout sera à évaluer en conseil d'administration.

Voici quelques projets envisagés :

- Préparation du KM 13 pour la relocalisation du poste d'accueil et du conteneur d'entreposage.
- Installation d'une borne extérieure pour l'enregistrement.
- Restauration du chemin Lac Matte et Lac Voisin
- Remplacement de ponceaux
- Achat de quais sur certains lacs
- Réfection de descente de bateaux
- Amélioration de la signalisation
- Etc…

On parle donc de soumissions pour environ 400 000$ subventionnés habituellement à 80% donc pour un montant de 320 000$. La contribution de la ZEC pourrait donc être autour de 80 000$ pour l'ensemble des projets à réaliser.

SACERF La Croche, 1060 Rang Saint-Pierre Sud. Hérouxville, G0X 1J0, (819) 523-2902

M. Charles Gilbert répond aux diverses questions des membres sur les modalités de priorisation pour l'entretien des chemins, le développement des campings et le brulage des caches non conformes lorsqu'il y a plainte ou le passage d'un inspecteur sur le territoire.

Il indique également viser un développement amenant la ZEC vers un autofinancement puisque les subventions se font de plus en plus rares.

10. Tarification 2024

Le conseil d'administration a adopté la nouvelle tarification 2024. Les prix présentés sont taxes incluses. Aucune augmentation n'est prévue pour la carte de membre. Il y a peu de modifications par rapport à l'an passé.

M. Charles Gilbert répond aux questionnements des membres.

11. Varia ouvert :

- Chasse au gros gibier : Discussions ayant eu lieu juste avant l'ouverture de l'AGA et intégrées à ce procès-verbal.
- Date d'ouverture de la pêche 2024 : Elle sera ouverte sur la ZEC dès le 4 mai 2024.
- Arrêt d'Harmonisation : Discussions ayant eu lieu juste avant l'ouverture de l'AGA et intégrées à ce procès-verbal.
- Présentation projet commun : M. Pierre Hugues Lussier présente son projet. Une formation avec M. Michel Therrien aura lieu les 6-7-8 septembre 2024. Elle vise l'acquisition de connaissance par l'analyse de terrain et de cartes. Environ 60 personnes peuvent être accueillis sur 2 jours. Le coût habituel est de 225$ et des places sont encore disponibles. C'est donc une invitation à participer à l'activité du Club des Polices.

12. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Richard Blais propose la levée de l'assemblée. Il est 12h15.

_____

Isabelle Gervais, secrétaire d'assemblée

SACERF La Croche, 1060 Rang Saint-Pierre Sud. Hérouxville, G0X 1J0, (819) 523-2902